

AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE UNIQUE
CREATION D'UN PARC D'ACTIVITES SUR LE SITE
DE L'ANCIENNE RAFFINERIE DE PETIT-COURONNE (76)

Pièce Jointe n°4



**Evaluation environnementale du projet d'aménagement de l'ancienne
raffinerie de Petit-Couronne**



SOMMAIRE

1.	CADRAGE PREALABLE : PERIMETRE D'ETUDE	10
2.	ENJEUX ET DESCRIPTION DU PROJET	11
2.1	Situation du site.....	11
2.2	Parcelles cadastrales	12
2.3	Enjeux urbains	12
2.4	Contexte historique.....	13
2.5	Le projet d'aménagement.....	15
2.6	Enjeux environnementaux	22
2.7	Enjeux globaux	23
3.	ETAT INITIAL DU SITE - MILIEUX SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AFFECTES PAR LE PROJET : GESTION DES EFFETS ET POSITION DES IMPACTS	25
3.1	Contexte géographique et administratif.....	25
3.2	Sols et sous-sols : Identification des formations géologiques.....	27
3.3	Climatologie.....	28
3.3.1	Précipitations.....	29
3.3.2.	Température.....	29
3.3.3	Vents.....	29
3.4	Qualité de l'air	30
3.4.1	Principaux polluants et leurs effets.....	30
3.4.2	Réglementation et surveillance de la qualité de l'air.....	33
3.4.3	Informations des populations sur la qualité de l'air.....	40
3.4.4	Qualité de l'air sur la zone d'étude	41
3.4.5	Emission de polluants atmosphériques durant la phase des travaux de nettoyage et de démantèlement des installations de la raffinerie	45
3.4.7	Emission de polluants atmosphériques durant les travaux d'aménagement.....	46
3.4.8	Les émissions atmosphériques produites par le projet : la circulation des poids lourds	47
3.4.9	Les émissions atmosphériques produites par le projet : les Véhicules légers	48
3.4.10	Le démantèlement des installations et l'émission de COV – métrologie de contrôle sur et aux abords de l'emprise du foncier terrain.....	50



3.4.11	Pollution des eaux souterraines et qualité de l'air sur la commune de Petit Couronne ...	51
3.4.12	Emission d'odeurs durant les travaux et impacts liés au projet.....	54
3.4.13	Qualité de l'air et ENR	55
3.5	Paysage et Morphologie.....	61
3.5.1	Topographie	61
3.5.2	Contexte visuel environnant	63
3.6	Ressources en eau	66
3.6.1	Outils de gestion de la ressource en eau.....	66
3.6.2	Les objectifs de qualité retenus pour la masse d'eau concernée	69
a.	Objectifs de bon état par masse d'eau.....	69
b.	Objectifs pour les eaux souterraines.....	70
3.6.3	La situation des eaux souterraines à l'aplomb du projet et dans son proche environnement.....	71
a.	Identification des masses d'eau au droit du site	71
b.	Effets du marnage sur les eaux souterraines	72
c.	Les captages d'eau potable en activité	73
3.6.4	La situation relative à la pollution des eaux souterraines circulant à l'aplomb de la zone objet du projet.....	75
3.6.5	Qualité des eaux souterraines au nord de la zone du projet	77
3.7	La ressource en eau superficielle	79
3.7.1	Identification des masses d'eau dans la zone d'étude.....	79
3.7.2	Usages.....	82
3.8	La gestion des eaux de surface.....	83
3.8.1	Durant la phase de réhabilitation du site	83
3.8.2	La gestion des eaux pluviales du projet d'aménagement	87
3.8.3	Assainissement des eaux usées.....	90
3.9	Risques technologiques et PPRT.....	92
4.	MILIEU NATUREL	96
4.1	Contexte Ecologique.....	96
4.1.1	Patrimoine naturel existant.....	96
4.1.2	Le schéma régional de cohérence écologique (SRCE) et la trame verte et bleue.....	98
4.2	Diagnostic de terrain	99
4.3	Impacts du projet sur les milieux naturels – Synthèse des enjeux	105
5.	AMBIANCE SONORE	110



5.1 Valeurs seuils à respecter.....	110
5.2 L'environnement sonore du site	111
5.3 <i>Les impacts du projet sur l'environnement sonore</i>	111
6. RISQUES NATURELS.....	112
6.1 Risques sismiques.....	112
6.2 Risques géotechniques ou mouvements de terrain.....	112
7. SITES ET SOLS POLLUES	116
7.1 Mise en sécurité des installations	117
7.1.1. Cellule liquidative	117
7.1.2. La gestion de la mise en sécurité par VALGO	117
7.1.2. Evitement du risque « odeur ».....	119
7.2 Désamiantage et Démantèlement	119
7.3 Recyclage.....	121
7.4 Bilan des émissions de CO2.....	121
8. Trafic routier.....	123
8.1 Etat des lieux	123
8.1.1 Les flux globaux des projets en cours ou des activités réactivées à proximité du projet	125
8.1.2 Hypothèses de trafic retenues aux heures de pointe	126
8.2 Les flux journaliers de véhicules générés par le projet	126
8.3 Les impacts et enjeux du projet	128
8.3.1 Les mesures d'amélioration à prévoir.....	128
8.3.2 L'amélioration de la rue SONOPA.	128
8.3.3 Impact des travaux de remise en état du site sur le trafic.....	129
9. SITUATION DU SOL ET DES EAUX SOUTERRAINES.....	132
9.1 Etude hydrodispersive suite à l'arrêt des pompages dans les puits de la craie.....	132
9.2 Etude de la qualité des sols et des eaux souterraines pour le compte du liquidateur par la société ANTEA	133
9.3 Etude GOLDER	135
9.4. Risques sanitaires : étude la société GOLDER	137
9.5 Travaux de surveillance conduits par VALGO.....	139
9.6 Le plan de gestion de la pollution présenté par Valgo.....	140
9.6.1 Les risques pyrotechniques	140
9.6.2 Les enjeux des travaux de remise en état du site	140



a. La Seine.....	140
b. Les eaux circulant dans la couche de la craie.....	142
9.6.3 Le plan de gestion : principes	146
a. Concentration maximale admissible en hydrocarbures C10 à C40 dans la zone non saturée	146
b. Concentration maximale en gaz du sol, dans la zone non saturée et risques sanitaires....	146
c. Epaisseur résiduelle objectif de phase hydrocarbonée surnageant	149
d. Mise en place d'une couche de confinement	150
e. institution de servitudes d'utilité publique à l'issue des travaux de remise en état du site SUP	155
.....	156
10. METHODOLOGIE GENERALE.....	157
11. BIBLIOGRAPHIE.....	158
12. GLOSSAIRE	159

Liste des figures

Figure 1 : localisation du site sur une photo aérienne	11
Figure 2 : parcelle cadastrale impliquée dans le projet	12
Figure 3 : Schéma des intentions et principe d'aménagement.....	16
Figure 3 : Profil voie n°3	17
Figure 3 : Profil type cours.....	17
Figure 3 : profil voie n°6	18
Figure 3 : Principe de circulation des PL et des VL et principe d'implantation de la voie ferroviaire...	19
Figure 3 : Principe d'implantation de la voie ferroviaire et Localisation du site de RVSL par rapport à la zone d'aménagement.....	20
Figure 3 : Schéma de principe d'implantation de l'espace naturel (EBC)	21
Figure 3 : Coupe de principe de l'espace naturel – Représentation graphique des différentes strates végétales.....	21
Figure 3 : Exemples de zone humide, de prairie humide et de prairie sèche	22
Figure 3 : Composition du schéma d'aménagement.....	23
Figure 4 : localisation du projet dans l'aire urbaine rouennaise	26
Figure 5 : localisation du site sur une carte IGN.....	26
Figure 6 : carte géologique au 1/50 000ème (source BRGM)	27
Figure 7 : Localisation de la station météo Rouen Boos	28
Figure 8 : Diagramme ombrothermique de la station Rouen Boos 1971-2000	29
Figure 9 : Rose des vents correspondant à la station de Rouen Boos	30
Figure 10 : Schéma des thèmes couverts dans les SRCAE.....	35
Figure 11 : Plans à moyen et long terme de gestion de la qualité de l'air en région (Haute) Normandie	36
Figure 12 : Evolution des émissions des NOx et des PM 10 en Normandie entre 2005 et 2020 (scénario cible).	38
Figure 13 : Emissions de polluants par mode de transport.....	39
Figure 14 : INDICE ATMO.....	40
Figure 15 : Evolutions du nombre de jours et des polluants en cause dans les épisodes de pollution sur la réunion surveillée par Atmo Normandie.	41
Figure 16 : Répartition des indices ATMO sur l'agglomération rouennaise en 2017 et 2018	41
Figure 17 : concentrations en dioxyde de soufre mesurées sur deux stations situées sur la commune de Petit Couronne entre 2011 et 2013	42
Figure 18 : emplacement des stations de mesure de la qualité de l'air, prises en référence pour le projet.....	43
Figure 19 : Rue n°3 telle qu'elle préexistait sur le site	47
Figure 20 : Rue n°3 telle qu'elle « st prévu dans le projet d'aménagement	47
Figure 21 : tracé de la desserte ferroviaire prévue dans l'emprise du projet.....	48
Figure 22 : tracé de la ligne et point de desserte raffinerie	49
Figure 23 : localisation des stations de prélèvements d'air entre 2014 et 2018	51
Figure 24 : location des points de mesure du benzène de la qualité de l'air.....	52
Figure 25 : Evolution du benzène dans les logements	52



Figure 26 : mise à disposition d'une partie de l'emprise pour l'implantation d'un réseau d'extraction en vue du traitement de la lentille historique de pollution (Shell)	53
Figure 27 : Evolution des signalements d'odeurs reçu par Air Normand.....	54
Figure 28 : capacité de production photovoltaïque en France	57
Figure 29 : schéma unifilaire d'un projet de centrale photovoltaïque d'une puissance de 8 MW.....	58
Figure 30 : vues depuis le sud en direction de l'Est et depuis l'Est en direction de l'Ouest	62
Figure 31 : Le relief du secteur (source : géo portail)	62
Figure 32 : Contextualisation du site par différents points de vue	63
Figure 33 : SAGE mis en œuvre dans la région de Rouen	67
Figure 34 : logigramme relatif à l'état des masses d'eau.....	68
Figure 35 : État chimique des masses d'eau souterraine. Évaluation 2015 (données 2007-2013).	71
Figure 36 : effets des marnages en Seine.....	73
Figure 37 : captages exploités pour l'alimentation en eau potable de la Métropole Rouen Normandie	74
Figure 38 : périmètre de captage rapproché et éloigné des champs situés à proximité du projet.....	75
Figure 39 : contexte hydrologique	79
Figure 40 : le réseau hydrographique bassin versant de la Seine	80
Figure 41 : Etat chimique des masses d'eau sans HAP 2011.....	80
Figure 42 : carte des RNAQUE 2021 (risque de non conformité).....	81
Figure 43 : Carte des zones inondables sur la commune de Petit Couronne.....	83
Figure 44 : localisation des deux API sud et nord sur l'emprise de l'ancienne raffinerie Petroplus.....	84
Figure 45 : émissaires en sortie d'API nord et sud, se jetant dans la Seine.	84
Figure 46 : photographies des opérations de pompage et de nettoyage des réseaux d'égouts de la raffinerie et des API.....	86
Figure 47 : bassin de tamponnement des eaux de surface provenant du dépôt du Milthuit	86
Figure 48 : identification des bassins versants retenus dans le dimensionnement du système de gestion des eaux de surface	88
Figure 49 : localisation des 3 bassins de gestion de tamponnement des eaux du projet (surfaces communes et excédents des épisodes centennaux).....	89
Figure 50 : Carte des aléas thermiques et surpression du PPRT de ZIP de Petit Couronne (Janvier 2019).....	92
Figure 51 : plan de zonage règlementaire du PPRT 2019 de la ZIP de Petit Couronne.....	93
Figure 52 : développement d'un espace naturel sur la zone d'aléa R et sur la zone N	94
Figure 53 : carte des risques dans le DICRIM de Petit Couronne (2009)	95
Figure 54 : carte des forêts de protection et des parcs naturels	97
Figure 55 : carte des Zones de protection spéciale et zone de conservation	97
Figure 56 : carte des Znieff I / II et des zones humides	98
Figure 57 : localisation des réservoirs de biodiversité d'après le SRCE de Normandie	98
Figure 58 : localisation des corridors écologiques d'après le SRCE de Normandie.....	99
Figure 59 : Etat des démolitions en février 2017	100
Figure 60 : cartographie des habitats en février 2017	101
Figure 61 : Etat des démolitions en avril 2019	101
Figure 62 : Cartographie des habitats selon typologie EUNIS.....	102
Figure 63 : localisation de la flore envahissante en avril-mai 2019	103

Figure 64 : cartographie des enjeux écologiques.....	105
Figure 65 : synthèse des aménagements et des espaces verts proposés dans le cadre du projet.....	108
Figure 66 : localisations des cavités naturelles sur la zone de l’ancienne raffinerie.....	113
Figure 67 : Carte des risques de retrait des argiles.....	114
Figure 68 : Densité de foudroiement en France par département.....	115
Figure 69 : plan des installations lors de l’exploitation de la raffinerie PRPC.....	116
Figure 70 : photos des opérations de récupération de déchets pétroliers avec absorbants et pompage des égouts par camion hydrocureur.....	119
Figure 71 : abattage d’une colonne à distiller, découpage d’une sphère de gaz, grignotage à la pince d’une unité et brumisation et arrosage des banquettes de réception avant abattage de cheminées.....	121
Figure 72 : charges de trafic en HPM et HPS et capacités utilisées sur les principales intersections.....	124
Figure 73 : schémas de proposition de reprise des aménagements sur la rue SONOPA.....	129
Figure 74 : points d’entrée des camions sur la rue SONOPA au cours du chantier de démantèlement de la raffinerie.....	130
Figure 75 : Localisation des ouvrages de pompages en 2013 sur l’emprise du projet.....	132
Figure 76 : représentation par interpolation des produits surnageant sur le toit des eaux souterraines.....	134
Figure 77 : contour de la lentille de produits surnageant à l’issue des travaux de Golder.....	136
Figure 78 : emplacement des piézaires implantés et monitorés par la société GOLDER.....	137
Figure 79 : projet d’implantation de bâtiments en 2015.....	138
Figure 80 : schéma conceptuel retenu pour l’étude des risques sanitaires prédictive.....	138
Figure 81 : positionnement des puits et piézomètres sur l’emprise du projet et dans ses abords immédiats&.....	139
Figure 82 : Influence de la marée sur la piézométrie dans le secteur de la zone en traitement.....	141
Figure 83 : Synthèse du flux hydriques au sein des eaux souterraines et avec la Seine.....	142
Figure 84 : Schéma d’implantation du réseau de puits de suivi des eaux circulant dans la craie.....	143
Figure 85 : Etat des connaissances relatives l’extension de la lentille des produits pétroliers surnageant entre 2014 et 2019 sur la zone du projet.....	145
Figure 86 : Concentrations en coupe C5 / C10 et en BTEX dans les gaz du sol (ZNS).....	147
Figure 87 : configuration de redéploiement du site du projet retenue pour l’analyse des risques sanitaires prédictive.....	148
Figure 88 : Carte des épaisseurs résiduelles objectifs (ERO) et état d’avancement des pompages... ..	149
Figure 89 : Cartographie des zones déficitaires en matériaux (en rouge) et excédentaires en matériaux (en jaune).....	151
Figure 90 : cheminement des camions entre la zone portuaire d’arrivée et l’entrée du projet.....	152

Liste des tableaux

Tableau 1 : Périmètre d’étude des différents domaines de l’étude environnementale.....	10
Tableau 2 : Seuils OMS pour la qualité de l’air.....	33



Tableau 3 : Principales valeurs mentionnées dans la réglementation française.....	34
Tableau 4 : total des émissions de CO2 en France, tout secteur confondu, en 2018.....	38
Tableau 5 : données de la qualité de l'air relatives à 4 stations de référence localisées autour du projet.....	44
Tableau 6 : fiche mensuelle type des analyses sur les eaux de surface réalisées par VALGO	85
Tableau 7 : établissements classés SEVESO dans le périmètre du projet	95
Tableau 8 : Prospections de terrain conduites sur la zone du projet.....	100
Tableau 9 : tableau des enjeux écologiques sur le site d'étude.....	104
Tableau 10 : bilan « émission et économie de production » du CO2 au cours du chantier de mise en sécurité du site, déconstruction et dépollution	122
Tableau 11 : flux générés par les activités à proximité de la zone du projet (actuels et en devenir).....	126
Tableau 12 : synthèse des trafics issus de l'activité sur la zone du projet avec détail des HPM et des HPS	127
Tableau 13 : volumétrie des terres impactées par catégorie de concentrations (source rapport ANTEA 2014).....	133
Tableau 14 : Concentrations maximales et minimales mesurées en HAP et benzène dans la nappe alluviale et la nappe de la craie entre 2014 et 2019	143
Tableau 15 : Seuils d'acceptabilité des terres d'apport pour les travaux de remblaiement	154

DOSSIER : Evaluation environnementale du projet d'aménagement de l'ancienne raffinerie de Petit-Couronne

Rédacteur : Eric Branquet

Date : 27 juillet 2019

Signature



1. CADRAGE PREALABLE : PERIMETRE D'ETUDE

Le périmètre d'étude est adapté selon les thématiques traitées : de quelques centaines de mètres autour du site pour l'étude faune, à plusieurs kilomètres pour la géologie, la ressource en eau et l'hydrologie par exemple.

	Aspect Etudié	Périmètres
Milieu physique	Climatologie	15 km
	Géomorphologie	5 km
	Géologie	10 km
	ressource en eau souterraine	10 km
	ressource en eau superficielle	5 km
Milieu naturel	Zone naturel d'intérêt reconnu	5 km
	Flore et habitat	emprise
	Faune (Oiseaux)	0,5 km
	Faune (amphibiens, reptiles, Mammifères...)	0,1 km
Santé	Air	10 km
	Bruit	emprise
	Risques naturels	commune
	Risques technologiques	commune
Milieu Humain	Démographie	commune
	Urbanisme	emprise
	Activités économiques	commune
	Réseaux et infrastructures	10 km
	Mobilité, trafic et transport	
	Patrimoine paysager et patrimonial	15 km

Tableau 1 : Périmètre d'étude des différents domaines de l'étude environnementale

2. ENJEUX ET DESCRIPTION DU PROJET

2.1 Situation du site

Le site est situé sur la commune de Petit Couronne. La superficie totale du terrain est de 69 507 m²



Figure 1 : localisation du site sur une photo aérienne

Le projet VALGO est implanté sur la zone des anciennes unités de raffinage de la raffinerie PRPC, au sud de la commune de Petit-Couronne, à environ 9 km au sud-ouest de Rouen et à environ 3 km à l'ouest de l'autoroute A13.

Le projet sera localisé sur une zone industrielle. Cette zone est bordée :

- à l'ouest : par la Seine ;
- au nord : par le centre-ville de Petit-Couronne ;
- à l'est : par le boulevard Aristide Briand et par la zone des bâtiments tertiaires de l'ancienne raffinerie Pétroplus (PRPC).
- au sud : par l'usine UPM puis par le centre-ville de Grand-Couronne ;

A noter que l'autoroute A13 (reliant Paris-Rouen-Caen) est localisé à environ 3 km au sud.

L'étude du contexte environnemental est réalisée selon 3 aires d'étude privilégiées comprenant :

- l'aire immédiate concernant l'emprise même du projet ;
- l'aire d'étude rapprochée, qui correspond à un rayon de 500 m autour de la zone projet, permettant de visualiser les environs proches de celui-ci ;
- l'aire d'étude éloignée sur un rayon pouvant aller jusqu'à 10 km autour du projet.

2.2 Parcelles cadastrales

Le foncier du projet est situé entre la commune de Petit Couronne. Il implique les parcelles présentées sur le schéma ci-dessous

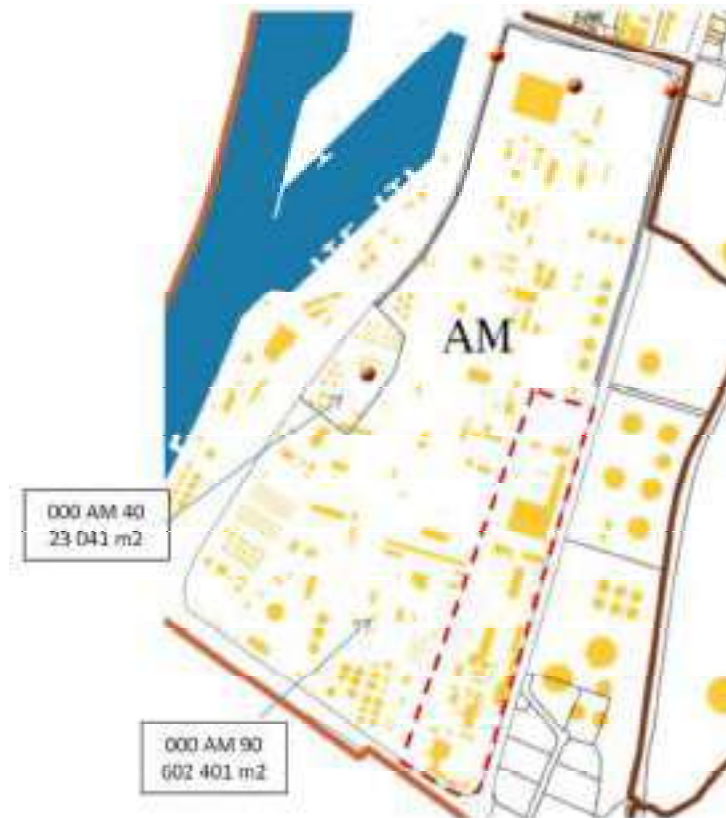


Figure 2 : parcelle cadastrale impliquée dans le projet

Les références de parcelles et leur capacité sont exposées ci-dessous :

- AM 40 avec une surface est 23 041 m²,
- AM 90 avec une surface est 602 401 m².

2.3 Enjeux urbains

L'enjeu du projet consiste à recycler un foncier qui était dédié à de l'industrie lourde, dans ce cas l'industrie du raffinage du pétrole, en permettant un déploiement de sociétés opérant dans le domaine du stockage et de la logistique, et du service à l'industrie.

Le site est desservi par la D3 qui relie Grand Couronne à Petit Couronne et par la (N338) en provenance de l'autoroute A13. D'autres voies routières présentent un intérêt important pour sa distribution, le boulevard maritime à l'ouest, et le boulevard Sonopa au Sud, et dans une moindre mesure, le boulevard Cordonnier au Nord. La présence d'un tracé ferroviaire le long du boulevard



maritime confirme la diversité des modes directs, de desserte du foncier objet du projet, dans le cadre de sa mutation.

2.4 Contexte historique

L'exploitation de la raffinerie dite de Petit Couronne, a démarré en 1929. La société Jupiter qui exploitait le site est alors devenue la société Couronnaise de Raffinage. Jusqu'en 1939, l'activité de raffinage visait essentiellement, la fabrication d'huiles et de produits de type naphta. Dans l'après-guerre, l'économie mondiale a basculé dans l'ère du pétrole, tant en termes de ressources énergétiques que de produits transformés (downstream de type pétrochimique). Dans ce cadre, les installations ont été rénovées et la capacité de raffinage fortement augmentée, au tournant des années 1970 : la raffinerie de Petit Couronne est ainsi devenue la seconde de France avec une capacité de raffinage installée de 10 Millions/an. A partir de 1990, la société des Pétroles SHELL propriétaire de la raffinerie depuis 1948, a cessé les investissements nécessaires au renouvellement des installations afin de maintenir le site performant dans un contexte de forte concurrence, et de cours du brut souvent défavorables pour la rentabilité du raffinage.

En avril 2008, la société des Pétroles SHELL a cédé la société Couronnaise de Raffinage à la société Suisse Pétroplus.

Or les performances économiques et financières de la société PETROPLUS se sont fortement dégradées à partir de 2009, en raison de la crise économique qui a touché l'ensemble de l'économie mondiale, et des conditions de marchés devenues difficiles.

Le secteur du raffinage a été particulièrement affecté et est resté très tendu jusqu'en 2010, cette situation étant essentiellement liée à la baisse de la demande des marchés européens et français. Les effets conjoncturels du marché ont été amplifiés par l'obsolescence des outils de production sur le site de Petit Couronne, qui auraient nécessité de lourds investissements afin d'être modernisés.

Depuis les années 2000, la baisse structurelle de la demande en produits raffinés a provoqué une sous-utilisation des capacités de production des raffineries en Europe, déjà surdimensionnée en nombre de sites, et, conséquemment, a conduit à des coûts de production supplémentaires.

Dans ce contexte, l'important développement de nouvelles capacités de raffinage, modernes et adaptées aux exigences réglementaires européennes actuelles, au sein des pays producteurs de pétrole brut, notamment, a encore accru la tension sur le raffinage européen, aux marges déjà très faibles.

Ces conditions de marchés difficiles ont atteint la raffinerie de Petit Couronne et se sont cumulées à l'obsolescence des installations, produisant une perte d'exploitation de 27 millions d'euros au titre de l'exercice 2011. Cette perte n'a pas pu être supportée par une compagnie pétrolière de la taille de Petroplus qui rencontrait des difficultés similaires sur un autre site Français basé à Reichstett, ainsi que sur des unités situées à Cressier (Suisse) ou Anvers (Belgique). Dans ces conditions, la société têtère PETROPLUS s'est trouvée dans l'incapacité à s'approvisionner en brut sur les marchés, une



fois ses lignes de crédit bloquées par ses banques partenaires et ainsi, à pouvoir alimenter ses filiales opérationnelles.

La Société Petroplus Raffinage Petit Couronne (PRPC) a été mise en liquidation judiciaire sans poursuite d'activité par le Tribunal de Commerce de Rouen, lors de son audience du 16 avril 2013. La raffinerie avait préalablement cessé toute production depuis le 20 décembre 2012.

La faillite de la raffinerie a provoqué la suppression de 450 emplois directs au sein de la société PRPC, et indirectement la fermeture de nombreuses entreprises sous-traitantes (Site Eiffage services à l'industrie localisé au niveau du boulevard Cordonnier, entreprises situées sur la zone dite SONOPA...), provoquant des pertes d'emplois pour un nombre au moins deux fois supérieur à celui des employés de la société PRPC.

Les actifs de la société PRPC ont été vendus dans le cadre d'une adjudication organisée par le TC de ROUEN, et la société VALGO a été attributaire de ces actifs par le biais d'une ordonnance du TC de ROUEN en date du 28 avril 2014.

Dès le début de l'année 2015, la société VALGO a initié les opérations de nettoyage, de désamiantage ainsi que la déconstruction des anciennes installations pétrolières. Parallèlement les travaux de dépollution de la nappe ont été initiés.

Conformément au dossier de revalorisation du site que la société VALGO avait présenté au TC de Rouen, le dépôt pétrolier dit du Milthuit, l'ancienne gare routière et la zone nord du secteur appelé stockage Est, ont été cédés à la société BOLLORE ENERGIE, soit une emprise foncière d'un total de 170 hectares.

Sur les 80 hectares demeurant la propriété de la société VALGO, les projets ci-dessous listés ont été réalisés, ou sont en cours de finalisation, en conformité avec le schéma directeur qui venait au soutien de l'offre de VALGO devant le TC de ROUEN :

- a. Zone centrale du stockage EST : développement d'un centre de traitement de terre, et d'une installation de stockage des déchets inertes. A ce moment, aucun de ces deux projets n'a été administrativement initié.
- b. Partie Sud du Stockage EST et ancienne zone dite SONOPA. Un permis d'aménager a été obtenu en 2015, et mis en œuvre en 2016, sur une surface inférieure à 10 hectares. A cette occasion une dérogation d'étude d'impact, après une analyse au cas par cas, avait été accordée par les services de la Préfecture à la société VALGO. 50% des surfaces des fonciers issus de l'allotissement induit par le permis d'aménager, ont été commercialisées. Les 50 pourcents restant ont été conservés par la société VALGO et des baux à construction ont été concédés à différentes entreprises (Loxam, Volvo...).
- c. Le secteur tertiaire de la parcelle anciennement appelée « le château ». Sur une zone d'une capacité de 9,5 hectares la société VALGO a favorisé la venue de plusieurs entreprises du domaine du transport, des travaux publics, d'autres opérant dans le domaine des services à l'industrie, de l'environnement (contrôle de l'amiante), de la

recherche et le développement de tests de contrôle de qualité en agroalimentaire... La société VALGO a installé son siège social sur le site de l'ancienne raffinerie, où environ 85 collaborateurs sont rattachés à l'agence VALGO Normandie.

- d. La zone d'emprise concernée par les anciennes unités de distillation du pétrole brut et de raffinage des différentes coupes pétrolière issues de cette distillation. Sur cette zone, une plateforme répondant aux dernières évolutions de la logistique sera développée. L'établissement du projet d'aménagement correspond à un besoin spécifique identifié par VALGO, auprès d'un investisseur. C'est la mutation du terrain opérée depuis 2015 par VALGO, pour un nouvel usage à dominante de logistique, qui fait l'objet du présent dossier d'autorisation environnementale unique.

2.5 Le projet d'aménagement

La qualité exceptionnelle du grand paysage et la proximité des centres de Petit-Couronne et Grand-Couronne constituent un défi presque contradictoire pour le projet d'aménagement : comment inscrire de la façon la plus naturelle possible toute en la distinguant une plateforme logistique dans la géographie de la veille fluviale, comment lui donner un caractère urbain à la juxtaposition des grands volumes d'entrepôts du parc d'activités et comment animer ses rives ? Comment reconstituer une trame passante connectée à la voie publique qui matérialisera les liens nouveaux de l'activité économique et de la trame urbaine.

Inscrire le site dans la géographie

L'insertion du site dans sa géographie et la composition du plan d'aménagement sont fondées sur la restauration de liens avec les éléments naturels proches (les deux collines boisées et le fleuve) et sur la volonté de rendre perceptible la proximité du fleuve. Les nouveaux liens avec le paysage sont exprimés par des transparences visuelles paysagères généreuses sous forme de larges cours plantés, qui distribuent les flux tout en apportant des respirations dans le plan d'aménagement, et en ouvrant des vues sur les coteaux boisés qui surplombent la vallée.

Accompagner la requalification de la D3

La reconversion du site est l'occasion de déclencher un processus de requalification de la rue Aristide Briand. Il s'agit tout d'abord d'ordonner le bâti par la création d'un alignement sur la rue Aristide Briand. Cet alignement sera ponctué et rythmé par les transparences visuelles Est/Ouest qui ouvrent sur le paysage lointain.

Le remplacement des clôtures de béton qui la bordent par des clôtures transparentes accompagnées d'un traitement paysager, participent de la même intention.



Figure 3 : Schéma des intentions et principe d'aménagement

❑ Une trame viaire différenciée

Trois types de voies sont différenciés ainsi qu'il suit : l'avenue centrale, els cours paysagers et les connecteurs aux réseaux publics.

a. La rue n°3, épine dorsale du projet (26 m d'emprise dont 9 m de chaussée)

Cette voie structurante Nord/Sud distribue l'ensemble du parc d'activités. Son profil est conçu pour lui conférer une unité de traitement et un caractère urbain dans la continuité du réseau des espaces publics de la ville.

Les espaces de livraison internes aux différents lots sont mis à distance par un talus aménagé en bordure de la voie. Sur la rive opposée de l'avenue, un large trottoir accueille une piste cyclable protégée de la circulation par des plantations d'alignement.

La chaussée est dimensionnée de façon à recevoir trois bandes de roulement permettant de gérer les tourne à gauche.